

LISTE DES MARCHES PUBLICS 2006

Avis d'appel public à la concurrence

ANNONCE N° : ADM 0106 du 10/11/06

ANNONCE N° : DTE 0206 du 18/08/06

ANNONCE N° : DTE 0306 du 18/08/06

ANNONCE N° : DTE 0406 du 18/08/06

ANNONCE N° : DTE 0506 du 18/08/06

ANNONCE N° : DTE 0606 du 21/08/06

ANNONCE N° : DTE 0706 du 21/08/06

ANNONCE N° : DTE 0806 du 25/10/06

ANNONCE N° : DTE 0906 du 16/11/06

Avis d'appel public à la candidature Procédure de délégation de service public

N° DSP 0906 : Traitement et valorisation des déchets

N° DSP 0907 : Gestion structures d'accueil petite enfance



ANNONCE N° : ADM 0106 du 10/11/06

**ANNONCES DES MARCHES PUBLICS
AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**

Identification de l'organisme qui passe le marché :

COMMUNAUTE DE COMMUNES SAINTE BAUME - MONT AURELIEN

Adresse : **6 rue des Poilus, B.P 522, 83470 SAINT- MAXIMIN**

Téléphone : **04.94.59.40.29** Télécopie : **04.94.59.42.77**

Procédure de passation : **Marché à procédure adaptée**

Objet : **Construction modulaire juxtaposable pour 1 bureau, 1 salle d'attente, et 1 sanitaire**

Date de l'avis de la publication : 10 Novembre 2006

Date limite de retrait des dossiers : Sans Objet

Date limite de réception des offres : 28 Novembre 2006 à 16 h 00

Adresse où les candidatures et/ou les offres doivent être transmises :

**COMMUNAUTE DE COMMUNES SAINTE-BAUME - MONT AURELIEN
6 rue des Poilus, B.P 522, 83470 SAINT- MAXIMIN**

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Les justificatifs prévus aux articles 44 à 47 du Code des Marchés Publics.

Date de validité des offres : **120 Jours**

Demande de renseignements : **M. GAY Charles, M. SUMIAN Pascal**



ANNONCE N° : DTE 0206 du 18/08/06

ANNONCES DES MARCHES PUBLICS
AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Identification de l'organisme qui passe le marché :

COMMUNAUTE DE COMMUNES SAINTE BAUME - MONT AURELIEN

Adresse : **6 rue des Poilus, B.P 522, 83470 SAINT- MAXIMIN**

Téléphone : **04.94.59.40.29** Télécopie : **04.94.59.42.77**

Procédure de passation : **Marché à procédure adaptée**

Objet : **Mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé pour la réalisation d'une déchetterie sur la commune de Plan d'Aups**

Date de l'avis de la publication : 18 août 2006

Date limite de retrait des dossier : 11 septembre 2006 à 12 h 00

Date limite de réception des offres : 12 septembre 2006 à 12 h 00

Adresse où les candidatures et/ou les offres doivent être transmises :

COMMUNAUTE DE COMMUNES SAINTE-BAUME - MONT AURELIEN
6 rue des Poilus, B.P 522, 83470 SAINT- MAXIMIN

Justifications à produire quant aux qualité et capacités du candidat :

Les justificatifs de capacité, attestation et déclaration prévus à l'article 45 du Code des Marchés Publics.

Date de validité des offres : **120 Jours**

Demande de renseignements : **M. GAY Charles, M. SUMIAN Pascal**



ANNONCE N° : DTE 0306 du 18/08/06

ANNONCES DES MARCHES PUBLICS
AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Identification de l'organisme qui passe le marché :

COMMUNAUTE DE COMMUNES SAINTE BAUME - MONT AURELIEN

Adresse : **6 rue des Poilus, B.P 522, 83470 SAINT- MAXIMIN**

Téléphone : **04.94.59.40.29** Télécopie : **04.94.59.42.77**

Procédure de passation : **Marché à procédure adaptée**

Objet : **Mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé pour la réalisation d'une déchetterie sur la commune de Rougiers**

Date de l'avis de la publication : 18 août 2006

Date limite de retrait des dossier : 11 septembre 2006 à 12 h 00

Date limite de réception des offres : 12 septembre 2006 à 12 h 00

Adresse où les candidatures et/ou les offres doivent être transmises :

COMMUNAUTE DE COMMUNES SAINTE-BAUME - MONT AURELIEN
6 rue des Poilus, B.P 522, 83470 SAINT- MAXIMIN

Justifications à produire quant aux qualité et capacités du candidat :

Les justificatifs de capacité, attestation et déclaration prévus à l'article 45 du Code des Marchés Publics.

Date de validité des offres : **120 Jours**

Demande de renseignements : **M. GAY Charles, M. SUMIAN Pascal**



ANNONCE N° : DTE 0406 du 18/08/06

ANNONCES DES MARCHES PUBLICS
AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Identification de l'organisme qui passe le marché :

COMMUNAUTE DE COMMUNES SAINTE BAUME - MONT AURELIEN

Adresse : **6 rue des Poilus, B.P 522, 83470 SAINT- MAXIMIN**

Téléphone : **04.94.59.40.29** Télécopie : **04.94.59.42.77**

Procédure de passation : **Marché à procédure adaptée**

Objet : **Fourniture d'équipement pont bascule**

Date de l'avis de la publication : 18 août 2006

Date limite de retrait des dossier : 22 septembre 2006 à 12 h 00

Date limite de réception des offres : 26 septembre 2006 à 12 h 00

Critères de jugement des offres : Valeur technique (60 %)
Prix (40 %)

Adresse où les candidatures et/ou les offres doivent être transmises :

COMMUNAUTE DE COMMUNES SAINTE-BAUME - MONT AURELIEN
6 rue des Poilus, B.P 522, 83470 SAINT- MAXIMIN

Justifications à produire quant aux qualité et capacités du candidat :

Les justificatifs de capacité, attestation et déclaration prévus à l'article 45 du Code des Marchés Publics.

Date de validité des offres : **120 Jours**

Demande de renseignements : **M. GAY Charles, M. SUMIAN Pascal**



ANNONCE N° : DTE 0506 du 18/08/06

ANNONCES DES MARCHES PUBLICS
AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Identification de l'organisme qui passe le marché :

COMMUNAUTE DE COMMUNES SAINTE BAUME - MONT AURELIEN

Adresse : **6 rue des Poilus, B.P 522, 83470 SAINT- MAXIMIN**

Téléphone : **04.94.59.40.29** Télécopie : **04.94.59.42.77**

Procédure de passation : **Marché à procédure adaptée**

Objet : **Mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé dans le cadre de la construction d'un pôle petite enfance à Saint Maximin**

Date de l'avis de la publication : 18 août 2006

Date limite de retrait des dossier : 11 septembre 2006 à 12 h 00

Date limite de réception des offres : 12 septembre 2006 à 12 h 00

Adresse où les candidatures et/ou les offres doivent être transmises :

COMMUNAUTE DE COMMUNES SAINTE-BAUME - MONT AURELIEN
6 rue des Poilus, B.P 522, 83470 SAINT- MAXIMIN

Justifications à produire quant aux qualité et capacités du candidat :

Les justificatifs de capacité, attestation et déclaration prévus à l'article 45 du Code des Marchés Publics.

Date de validité des offres : **120 Jours**

Demande de renseignements : **M. GAY Charles, M. SUMIAN Pascal**



ANNONCE N° : DTE 0606 du 21/08/06

ANNONCES DES MARCHES PUBLICS
AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Identification de l'organisme qui passe le marché :

COMMUNAUTE DE COMMUNES SAINTE BAUME - MONT AURELIEN

Adresse : **6 rue des Poilus, B.P 522, 83470 SAINT- MAXIMIN**

Téléphone : **04.94.59.40.29** Télécopie : **04.94.59.42.77**

Procédure de passation : **Marché à procédure adaptée**

Objet : **Mission OPC dans le cadre de la construction d'une crèche et de logements sociaux sur la commune de Nans les Pins**

Date de l'avis de la publication : 21 août 2006

Date limite de retrait des dossiers : 29 septembre 2006 à 12 h 00

Date limite de réception des offres : 6 octobre 2006 à 12 h 00

Adresse où les candidatures et/ou les offres doivent être transmises :

COMMUNAUTE DE COMMUNES SAINTE-BAUME - MONT AURELIEN
6 rue des Poilus, B.P 522, 83470 SAINT- MAXIMIN

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Les justificatifs de capacité, attestation et déclaration prévus à l'article 45 du Code des Marchés Publics.

Date de validité des offres : **120 Jours**

Demande de renseignements : **M. GAY Charles, M. SUMIAN Pascal**



ANNONCE N° : DTE 0706 du 21/08/06

ANNONCES DES MARCHES PUBLICS
AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Identification de l'organisme qui passe le marché :

COMMUNAUTE DE COMMUNES SAINTE BAUME - MONT AURELIEN

Adresse : **6 rue des Poilus, B.P 522, 83470 SAINT- MAXIMIN**

Téléphone : **04.94.59.40.29** Télécopie : **04.94.59.42.77**

Procédure de passation : **Marché à procédure adaptée**

Objet : **Mission OPC dans le cadre de la construction d'un pôle petite enfance à Saint Maximin**

Date de l'avis de la publication : **21 août 2006**

Date limite de retrait des dossier : **29 septembre 2006 à 12 h 00**

Date limite de réception des offres : **6 octobre 2006 à 12 h 00**

Adresse où les candidatures et/ou les offres doivent être transmises :

COMMUNAUTE DE COMMUNES SAINTE-BAUME - MONT AURELIEN
6 rue des Poilus, B.P 522, 83470 SAINT- MAXIMIN

Justifications à produire quant aux qualité et capacités du candidat :

Les justificatifs de capacité, attestation et déclaration prévus à l'article 45 du Code des Marchés Publics.

Date de validité des offres : **120 Jours**

Demande de renseignements : **M. GAY Charles, M. SUMIAN Pascal**



ANNONCE N° : DTE 0806 du 25/10/06

**ANNONCES DES MARCHES PUBLICS
AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**

Identification de l'organisme qui passe le marché :

COMMUNAUTE DE COMMUNES SAINTE BAUME - MONT AURELIEN

Adresse : **6 rue des Poilus, B.P 522, 83470 SAINT- MAXIMIN**

Téléphone : **04.94.59.40.29** Télécopie : **04.94.59.42.77**

Procédure de passation : **Marché à procédure adaptée**

Objet : **Construction d'un centre de transfert à Saint-Maximin.
Lot n°3 Charpente métallique bardage.**

Date de l'avis de la publication : 25 Octobre 2006

Date limite de retrait des dossiers : 10 Novembre 2006 à 12 h 00

Date limite de réception des offres : 24 Novembre 2006 à 16 h 00

Adresse où les candidatures et/ou les offres doivent être transmises :

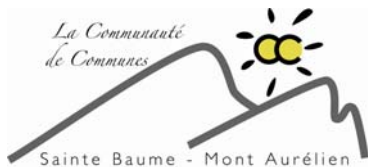
**COMMUNAUTE DE COMMUNES SAINTE-BAUME - MONT AURELIEN
6 rue des Poilus, B.P 522, 83470 SAINT- MAXIMIN**

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Les justificatifs prévus aux articles 44 à 47 du Code des Marchés Publics.

Date de validité des offres : **120 Jours**

Demande de renseignements : **M. GAY Charles, M. SUMIAN Pascal**



ANNONCE N° : DTE 0906 du 16/11/06

**ANNONCES DES MARCHES PUBLICS
AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**

Identification de l'organisme qui passe le marché :

COMMUNAUTE DE COMMUNES SAINTE BAUME - MONT AURELIEN

Adresse : **6 rue des Poilus, B.P 522, 83470 SAINT- MAXIMIN**

Téléphone : **04.94.59.40.29** Télécopie : **04.94.59.42.77**

Procédure de passation : **Marché à procédure adaptée**

Objet : **Etudes pour la réalisation d'une aire de stationnement jouxtant le pôle petite enfance à Saint Maximin**

Date de l'avis de la publication : 16 Novembre 2006

Date limite de retrait des dossiers :

Date limite de réception des offres : 22 décembre 2006 à 12 h 00

Adresse où les candidatures et/ou les offres doivent être transmises :

**COMMUNAUTE DE COMMUNES SAINTE-BAUME - MONT AURELIEN
6 rue des Poilus, B.P 522, 83470 SAINT- MAXIMIN**

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Les justificatifs prévus aux articles 44 à 47 du Code des Marchés Publics.

Date de validité des offres : **120 Jours**

Demande de renseignements : **M. GAY Charles, M. SUMIAN Pascal**

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CANDIDATURE
PROCEDURE DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE DELEGANTE :

Communauté de communes Sainte Baume Mont Aurélien, 6 rue des Poilus, B.P. 522, 83470
SAINT MAXIMIN

PROCEDURE DE PASSATION :

Procédure de consultation organisée selon les dispositions des articles L.1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales en vue de la passation d'une convention de délégation de Service Public.

OBJET DE LA DELEGATION :

Conception, réalisation, exploitation d'un centre de tri-compostage de déchets ménagers, gestion du réseau de déchetteries, du centre de transfert des déchets ménagers et des points d'apport volontaire sur le territoire communautaire

DUREE PREVISIONNELLE :

La convention aura une durée de 20 ans.

Date prévisionnelle de début délégation : 1^{er} avril 2007

CARACTERISTIQUES ESSENTIELLES DE LA DELEGATION :

Le contrat aura pour objet de confier au futur délégataire les quatre prestations suivantes :

- La conception, la construction puis l'exploitation d'une unité de tri-compostage pour les ordures ménagères, les déchets industriels banals (DIB), les déchets verts et les boues de station d'épuration (boues de STEP).
- L'exploitation du quai de transfert de Saint Maximin et du réseau de déchetteries.

L'exploitation du quai de transfert consiste en la gestion :

- du transfert des ordures ménagères brutes et des déchets assimilés de la Communauté de communes et du transfert des collectes sélectives après compactage vers les sites de traitement.
- du transport et du traitement des refus de l'usine de tri compostage dès qu'elle sera en fonctionnement
- du traitement des ordures ménagères collectées en porte à porte et autres déchets

- du transport des déchets de collecte sélective collectés en porte à porte
- L'exploitation du réseau de déchetteries

Il s'agit de l'exploitation et du gardiennage des déchetteries, de la mise à disposition de récipients (caissons, colonnes, caissettes, conteneurs) nécessaires sur les déchetteries et de l'évacuation et du traitement des déchets réceptionnés en déchetterie ou sur d'autres lieux désignés.

Le réseau de déchetterie comprend :

- La déchetterie principale de Saint Maximin, quartier La Courtoise
- La déchetterie relais de Pourrières, chemin de la Halte
- La déchetterie relais de Pourcieux, lieu dit La Rougette
- La déchetterie relais du Plan d'Aups
- La déchetterie relais de Rougiers
- La déchetterie relais de Nans les Pins (en projet)

- La gestion des points d'apports volontaires pour la collecte sélective

MODALITES DE REMISE DES CANDIDATURES :

Les dossiers de candidatures, rédigés en langue française, pourront être :

- soit transmis par lettre recommandée avec accusé de réception à :

Communauté de communes Sainte Baume Mont Aurélien,
6 rue des Poilus
B.P. 522
83470 SAINT MAXIMIN

- soit déposés contre récépissé à la même adresse **pendant les heures de bureau de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.**

Les candidatures qui seraient remises ou dont l'avis de réception postale serait délivré après la date et l'heure limite de remise des candidatures prévue sont irrecevables.

Elles seront remises sous double enveloppe.

L'enveloppe extérieure portera les mentions suivantes : adresse précitée, « Candidature pour la Délégation de service public – Conception, réalisation, exploitation d'un centre de tri-compostage de déchets ménagers, gestion du réseau de déchetteries, du centre de transfert des déchets ménagers et des points d'apport volontaire sur le territoire communautaire».

L'enveloppe intérieure portera les mêmes mentions : « Candidature pour la Délégation de service public – Conception, réalisation, exploitation d'un centre de tri-compostage de déchets ménagers, gestion du réseau de déchetteries, du centre de transfert des déchets ménagers et des points d'apport volontaire sur le territoire communautaire» et « Ne pas ouvrir » .

DATE LIMITE DE RECEPTION DES CANDIDATURES :

17 octobre 2006 à 12 heures

CONDITIONS DE PARTICIPATION A LA PROCEDURE DE MISE EN CONCURRENCE :

Pour établir leurs garanties techniques et financières les candidats devront produire les justifications suivantes :

- Lettre de candidature signée par une personne habilitée à engager le candidat et en cas de groupement : les coordonnées de chacun des membres du groupement, le nom du mandataire, le caractère conjoint ou solidaire du groupement, l'habilitation éventuelle donnée au mandataire pour signer tout document engageant le groupement au nom de ses co-traitants ;
- Les attestations fiscales et parafiscales prévues à l'article 8 du Décret n° 97-638 du 31 mai 1997 ;
- Une attestation sur l'honneur déclarant n'avoir pas fait l'objet au cours des cinq dernières années d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L. 324-9, L. 324-10, L. 341-6, L.125-1 et L. 125-3 du Code du travail et déclarant qu'il a recouru à des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 143-3, L. 143-5 et L. 620-3 du code précité ;
- Si l'entreprise est assujettie à l'obligation définie à l'article L 323-1 du code du travail l'attestation justifiant l'emploi de personnes handicapées, ou si elle n'en est pas redevable, l'attestation de versement de la contribution visée à l'article L 323-8-2 de ce code (loi n°2005-102 du 11 février 2005, article 29 2° Journal officiel du 12 février 2005) ;
- Les éléments juridiques relatifs à la structure de l'entreprise : forme juridique, date de création, extrait original de l'inscription au registre du commerce, copie des statuts.
- Si le candidat est en redressement judiciaire, copie du ou des jugements prononcés à cet effet ;
- Les attestations d'assurance civile et professionnelle en cours de validité ;
- Une note méthodologique permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières qui met notamment en perspective :
 - les éléments permettant d'apprécier les garanties professionnelles, financières du candidat ainsi que son aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers ;
 - les moyens humains et matériels du candidat ;
 - les références professionnelles similaires du candidat.

Pour faciliter les démarches administratives, les candidats peuvent utiliser les formulaires normalisés DC4, DC5 et DC7.

CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

Le cas échéant, la forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économique attributaire du marché est la forme solidaire.

CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES :

Conformément à l'article L. 1411-1 du Code Général des Collectivités Territoriale, la liste des candidats admis à présenter une offre sera établie après examen de leurs garanties professionnelles, techniques et financières du candidat et de leur aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public.

RENSEIGNEMENTS :

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires, les candidats doivent s'adresser à :

Monsieur GAY Charles, DGS

6, rue des Poilus – B.P. 522

83470 Saint Maximin

Tel : 04 94 59 40 29

Fax : 04 94 59 42 77

DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS :

Au BOAMP : 5 septembre 2006

Au JOUE : 6 septembre 2006

Avis rectificatif au BOAMP : 7 septembre 2006

Au Moniteur : 7 septembre 2006



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CANDIDATURE
PROCÉDURE DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION
DES STRUCTURES D'ACCUEIL ET DES ACTIONS EN FAVEUR DES ENFANTS
DE 0 A 6 ANS RÉSIDANTS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES SAINTE BAUME MONT AURÉLIEN
(Conformément aux articles L. 1411-11 et suivants
du Code Général des Collectivités Territoriales)

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE DÉLÉGANTE :

Communauté de communes Sainte Baume Mont Aurélien,
6 rue des Poilus, B.P. 522, 83470 SAINT MAXIMIN

PROCÉDURE DE PASSATION :

Procédure de consultation organisée en application de la loi n°93-122 du 29 janvier 1993 et selon les dispositions des articles L.1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales en vue de la passation d'une convention de délégation de Service Public

OBJET DE LA DÉLÉGATION :

Gestion des structures d'accueil et des actions en faveur des enfants de 0 à 6 ans résidants sur le territoire de la Communauté de Communes Sainte Baume Mont Aurélien

Code CPV : 85312110

DURÉE PRÉVISIONNELLE :

La convention aura une durée de sept (7) années sans possibilité de reconduction

Date prévisionnelle de début délégation : 1^{er} septembre 2007

CARACTÉRISTIQUES ESSENTIELLES DE LA DÉLÉGATION :

Assurer l'ensemble des missions de service public afférentes à l'exploitation des crèches, haltes-garderies et du Relais Assistantes Maternelles.

Le contrat aura pour objet de confier au futur délégataire les prestations suivantes :

- La gestion et le fonctionnement des crèches et haltes-garderies ;
- La gestion et le fonctionnement des Relais Assistantes Maternelles ;

Il s'agit :

- de gérer l'accueil sur l'ensemble du territoire de la Communauté de communes Sainte Baume Mont Aurélien des enfants âgés de 0 à 6 ans ;
- de mettre en place des modes d'accueil à gestion associatives pour enfants, d'en assurer la gestion et le fonctionnement ;
- de proposer des structures d'accueil évoluant en fonction de la dynamique des demandes et des besoins (affectifs, pédagogiques et matériels) des enfants.

Le délégataire devra renouveler les mobiliers et matériels affermés au travers de la constitution obligatoire de provisions et en assurer l'entretien.

En fin de contrat, ils reviendront à la Communauté de commune en bon entretien et sans indemnisation.

Le délégataire devra, en ce qui concerne la fourniture des repas, s'approvisionner auprès d'un prestataire de service.

MODALITÉS DE REMISE DES CANDIDATURES :

Les dossiers de candidatures, rédigés en langue française, pourront être :

- soit transmis par lettre recommandée avec accusé de réception à :

Communauté de communes Sainte Baume Mont Aurélien,
6 rue des Poilus
B.P. 522
83470 SAINT MAXIMIN

- soit déposés contre récépissé à la même adresse pendant les heures de bureau : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h.

Les candidatures qui seraient remises ou dont l'avis de réception postale serait délivré après la date et l'heure limite de remise des candidatures prévue sont irrecevables.

Elles seront remises sous double enveloppe.

L'enveloppe extérieure portera les mentions suivantes : adresse précitée, « Gestion des structures d'accueil et des actions en faveur des enfants de 0 à 6 ans résidants sur le territoire de la Communauté de Communes Sainte Baume Mont Aurélien ».

L'enveloppe intérieure portera les mêmes mentions : « Gestion des structures d'accueil et des actions en faveur des enfants de 0 à 6 ans résidants sur le territoire de la Communauté de Communes Sainte Baume Mont Aurélien » et « Ne pas ouvrir ».

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES CANDIDATURES :

12 mars 2007 à 12 heures

CONDITIONS DE PARTICIPATION A LA PROCÉDURE DE MISE EN CONCURRENCE :

Pour établir leurs garanties techniques et financières, les candidats devront produire les justifications suivantes :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ;

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics concernant les interdictions de soumissionner ;
- Déclaration concernant le respect de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L. 323-1 du code du travail ;
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ;
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé
- Si le candidat s'appuie sur d'autres opérateurs économiques pour présenter sa candidature : production pour chacun de ces opérateurs des mêmes documents qui sont exigés du candidat pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières et production d'un engagement écrit de chacun de ces opérateurs justifiant que le candidat dispose de leurs capacités pour l'exécution du marché ;
- Une note de présentation du candidat permettant d'apprécier les capacités professionnelles et techniques du candidat et son aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers (moyens humains et matériels généraux du candidat, références similaires).
- DC4
- DC5

En cas de groupement, la lettre de candidature doit être dûment remplie et signée de chacun des membres. Les autres pièces sont remises pour chaque membre du groupement.

Le cas échéant, la forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du contrat est la forme solidaire.

Document à produire dans tous les cas au stade de l'attribution du marché : DC7

CRITÈRES DE SÉLECTION DES CANDIDATURES :

Conformément à l'article L. 1411-1 du Code Général des Collectivités Territoriale, la liste des candidats admis à présenter une offre sera établie après examen de leurs garanties professionnelles, techniques et financières du candidat, de leur respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue à l'article L. 323-1 du Code du Travail et de leur aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public.

CRITÈRES D'ATTRIBUTION :

Offres appréciées en fonction des critères énoncés dans les documents envoyés aux candidats.

RENSEIGNEMENTS :

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus :

Communauté de communes Sainte Baume Mont Aurélien,
Mission « Petite Enfance »
Mme Corinne MOYSE,
6 rue des Poilus, B.P. 522,
83470 Saint Maximin
Tel : 04-94-59-40-29

Site Internet : <http://www.porteduvar.fr>

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :

Communauté de communes Sainte Baume Mont Aurélien,
Service des Marchés Publics
M. Charles GAY
6 rue des Poilus, B.P. 522,
83470 Saint Maximin
Tel : 04-94-59-40-29

Site Internet : <http://www.porteduvar.fr>

DATE D'ENVOI À LA PUBLICATION :

Date d'envoi au BOAMP : 30 janvier 2007

Date d'envoi au JOUE : 30 janvier 2007

Date d'envoi au « Cahier de la puéricultrice » : 9 février 2007